

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 15 juin 2026

Délibération n° 2026.06.49

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 8 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 8 juin 2026

L’an deux mil vingt-six, le quinze juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM., Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Jacky MENICHON, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT

Excusé : Mmes et M. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERE COURT et Alexandra PRAT.

Madame Gaëlle RAYNAUD est élue secrétaire de séance.

Objet : Désignation d’un membre pour prendre une décision sur une autorisation d’urbanisme

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu’il est tenu d’exercer pleinement sa compétence en matière de délivrance des autorisations d’urbanisme. Il n’en va autrement, que lorsque le maire se trouve dans le cas prévu à l’article L. 422-7 du code de l’urbanisme.

Il expose ensuite qu’il a déposé, en son nom personnel, le 26 mai 2026, une déclaration préalable pour l’installation d’une pergola bioclimatique.

Le Conseil Municipal, après s’être assuré que le maire est effectivement intéressé au projet, est tenu de désigner en son sein, **par délibération spéciale**, un conseiller municipal pour prendre la décision sur l’autorisation d’urbanisme sollicitée.

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal désigne **Monsieur Florent BARBAFIERI**, conseiller municipal, pour prendre la décision sur l’autorisation d’urbanisme susvisée sollicitée par Monsieur Jacky MENICHON.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire
Gaëlle RAYNAUD

